

# PREAVIS DE GREVE

La mise en place du nouveau décor du plateau, s'est accompagnée d'une réduction drastique des effectifs et des vacations. Le dispositif dans son ensemble affecte tous les métiers qui participent à la fabrication du JT.

Faut-il rappeler que nous sommes en région parisienne ou le traitement de l'actu se fait dans l'urgence impliquant des conditions de travail adaptées ?

Les salariés, les représentants du personnel DP et CHSCT, réclament les effectifs nécessaires pour pouvoir assurer correctement leur travail. La présence de 2 techniciens minimum pour chacune des professions OPS, OPV et d'un électro/éclairagiste minimum s'avère indispensable au quotidien week-end compris, pour ne pas mettre en danger l'antenne et la qualité de nos programmes. Il ne s'agit pas de déshabiller Pierre pour habiller Paul, les effectifs concernant les autres équipes doivent évidemment être maintenus.

Faire peser la sous activité sur certaines professions en termes de planification ou autres est inacceptable. Une alerte sur la santé au travail dans notre centre a été lancée par la médecine du travail et cette situation ne peut perdurer.

Afin de faire aboutir ces revendications et mettre un terme, sans plus attendre, à la dégradation constante des conditions de travail et de la qualité de l'Antenne, face à une direction qui reste sourde à ces exigences, la CGT dépose un préavis de 24 heures et appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser le 26 avril à partir de 0 heure pour exiger :

- La planification de 2 OPV minimum, 7 jours/ 7 pour assurer le JT
- La planification de 2 OPS minimum, 7 jours/ 7 pour assurer le JT
- La planification d' 1 éclairagiste minimum, 7 jours/ 7 pour assurer le JT

Pour la CGT.



Délégué syndical CGT.

Vanves, le 20 avril 2018